

Modalités de compilation et d'analyse Questionnaire d'autoévaluation du fonctionnement du conseil d'administration

MODALITÉS

1. L'exercice d'autoévaluation est effectif pour la période du **1er avril au 31 mars** de chaque année.
2. Le questionnaire doit être complété par chaque administrateur et acheminé à la Direction générale du CIUSSS-EMTL au plus tard le **1er mai** de chaque année.
3. La Direction générale procède à la compilation et à l'analyse des questionnaires de façon dénominalisée et confidentielle et soumet les résultats au comité de gouvernance et d'éthique. Toutefois, les administrateurs pourront de leur plein gré expliquer, lors d'une discussion au conseil d'administration, leurs évaluations.
4. La rétroaction sur les résultats est présentée aux administrateurs au cours d'une séance de travail du conseil d'administration afin de partager les conclusions, de préciser la compréhension des résultats, d'identifier les priorités d'action du conseil et d'étayer un plan d'action.

GRILLE DE COMPILATION

	Totalement d'accord (total)	D'accord (total)	À améliorer (total)	Commentaires (si requis)
Partie A - Évaluation des orientations, rôles, responsabilités performance et fonctionnement du conseil d'administration				
Vous disposez de suffisamment d'information sur le CIUSSS-EMTL, ses opérations, ses enjeux et son environnement pour poser les bonnes questions.				
Tous les membres comprennent le rôle et les responsabilités que doit exercer le conseil d'administration d'un établissement de santé et de services sociaux.				
Le CA a discuté de la vision, des orientations et du plan d'action global relié à la planification stratégique élaborée par le MSSS.				
Le plan d'action pour la réalisation de la planification stratégique du MSSS comporte des objectifs spécifiques, mesurables, réalisables et circonscrits dans le temps.				
Le CA est doté d'un mécanisme continu de suivi de révision du plan d'action relié à la planification stratégique du MSSS.				
Le CA utilise les bons indicateurs lui permettant de mesurer les performances de l'organisation.				
Le CA dispose d'un tableau de bord pour contrôler et assurer les suivis appropriés.				
Le président du CA s'assure que chaque administrateur exerce son rôle au sein du CA.				
Le CA adopte et le président du CA s'assure du respect du code d'éthique et de déontologie des administrateurs.				

**Modalités de compilation et d'analyse
Questionnaire d'autoévaluation du fonctionnement
du conseil d'administration**

	Totalement d'accord (total)	D'accord (total)	À améliorer (total)	Commentaires (si requis)
Le CA possède collectivement les compétences nécessaires pour bien remplir son rôle et assumer ses responsabilités.				
Il existe un programme d'accueil et d'intégration efficace permettant aux nouveaux administrateurs de recevoir de l'information appropriée et suffisante pour comprendre leur rôle, leurs responsabilités et le fonctionnement du CA.				
La formation continue donnée aux administrateurs est pertinente et suffisante.				
Le CA approuve la mise en place des correctifs nécessaires à l'évaluation du fonctionnement du CA.				
Les comités du CA constituent un apport efficace au conseil d'administration.				
Les rôles et responsabilités sont respectés et bien répartis entre le conseil et la Direction générale de l'établissement.				
Les conseils professionnels constituent un apport efficace pour le conseil d'administration.				
Le CA a un haut degré de confiance envers l'équipe de direction.				
Le CA approuve le rapport annuel de gestion de l'établissement.				
Le CA s'assure que l'organisation possède des contrôles internes suffisants.				
Le CA s'assure que l'organisation possède un plan de gestion intégrée des risques.				
Le CA s'assure de la mobilisation, de la valorisation et du développement des ressources humaines.				
La présidence du CA				
Le rôle du président dans le processus d'accueil et d'intégration des nouveaux membres facilite cette intégration.				
La façon d'animer du président favorise l'efficacité des réunions et suscite la participation du plus grand nombre de membres aux discussions.				
Le président est habile à dégager des synthèses, à amener les membres à des décisions et à générer des consensus au besoin.				
Les relations entre le président et le président-directeur général sont harmonieuses.				
PARTIE B – L'organisation, le déroulement, les rencontres et le suivi des réunions du CA				
La durée des réunions est adéquate.				

**Modalités de compilation et d'analyse
Questionnaire d'autoévaluation du fonctionnement
du conseil d'administration**

	Totalement d'accord (total)	D'accord (total)	À améliorer (total)	Commentaires (si requis)
Le déroulement des réunions est efficace.				
Le CA consacre suffisamment de temps aux sujets les plus importants.				
Le processus de prise de décision est clair.				
Le suivi des décisions prises est adéquat.				
Les sujets inscrits à l'ordre du jour sont tous pertinents pour le CA.				
Les procès-verbaux reflètent la teneur des réunions.				
Les dossiers présentés au CA sont bien préparés.				
L'information transmise préalablement me permet d'avoir une connaissance suffisante des sujets traités lors des réunions.				
Les présentations des dossiers, incluant celles faites par les directeurs, m'aident à bien comprendre le sens et la portée des décisions à prendre.				
La tenue des rencontres plénières est utile à la compréhension des dossiers et à la prise de décision.				
Le CA exerce un bon suivi des projets d'envergure du CIUSSS-EMTL.				
Les comités du CA				
Le CA a un haut degré de confiance envers les comités pour analyser les sujets spécifiques.				
Globalement, les rapports des comités contribuent de façon significative à enrichir les discussions et les décisions du CA.				
Les comités mis sur pied par le CA s'assurent de bien suivre les éléments de son mandat.				
PARTIE C – Développement et expertise du CA Collectivement, les membres du CA pourraient enrichir leur expertise dans les domaines suivants :				
Politiques de gestion et de gouvernance.				
Besoins et attentes de la population.				
Relations avec la communauté locale.				
Enjeux d'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux.				

Modalités de compilation et d'analyse Questionnaire d'autoévaluation du fonctionnement du conseil d'administration

	Totalement d'accord (total)	D'accord (total)	À améliorer (total)	Commentaires (si requis)
Éthique, responsabilités sociales et environnementales.				
Finances et comptabilité.				
Gestion des risques et contrôles internes.				

Niveau d'importance des priorités suivantes :	Très élevé (total)	Élevé (total)	Moyen (total)	Faible (total)	Commentaires (si requis)
Fonctionnement et dynamique du CA.					
Développement et l'expertise des membres du CA.					
Meilleure compréhension du rôle et de la participation attendue de chacun des membres du CA.					
Gouvernance (politiques, fonctionnement et compétences).					
Révision et partage des valeurs et du code d'éthique.					
Révision du fonctionnement des comités du CA.					
Information fournie aux membres du CA.					
Compréhension de l'environnement légal et des responsabilités juridiques des administrateurs et du conseil d'administration.					
Révision des missions, des visions, des ambitions et des valeurs.					
Meilleure compréhension des ententes de gestion et d'imputabilité.					
Évaluation et gestion intégrée des risques.					
Contrôle de la qualité des services.					
Gestion et indicateurs de performance des opérations de l'établissement.					
Responsabilité populationnelle et hiérarchisation des soins et des services.					
Meilleure compréhension des besoins de la population.					
Autres : (précisez) :					

**Modalités de compilation et d'analyse
Questionnaire d'autoévaluation du fonctionnement
du conseil d'administration**

	Totalement d'accord (total)	D'accord (total)	À améliorer (total)	Commentaires (si requis)
Partie D - Conclusion				
Je considère que le CA exerce une gouvernance efficace de l'établissement.				
Je considère que le CA contribue à la création de valeurs au sein de notre organisation				
Les administrateurs font preuve d'une indépendance d'esprit dans le processus décisionnel.				
Les administrateurs mesurent les impacts de leurs décisions sur les parties prenantes.				
Je suis satisfait des accomplissements réalisés par le conseil d'administration au cours de la dernière année.				
Je considère que le temps que je dois consacrer pour bien remplir mon rôle d'administrateur est approprié.				
Je me sens apprécié et je crois avoir un impact positif au CA.				
Je suis disposé à demeurer membre du conseil d'administration pour un autre mandat.				
Partie E – Propositions et commentaires				
Avez-vous des propositions pour améliorer le fonctionnement du conseil d'administration?	1.	2.	3.	4.
Avez-vous d'autres propositions ou commentaires?	1.	2.	3.	4.

**Modalités de compilation et d'analyse
Questionnaire d'autoévaluation du fonctionnement
du conseil d'administration**

**RÉSULTATS DE
L'ANALYSE**

PRINCIPAUX CONSTATS	
ÉLÉMENTS POSITIFS	ÉLÉMENTS À AMÉLIORER
RECOMMANDATION(S) OU MESURE(S) SOUHAITÉE(S)	